

Madame la Conseillère  
Monsieur le Conseiller,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

**lundi 28 mars 2022 à 18h30 en la salle du Conseil**

Rue de la liberté 40

6240 Farciennes

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Séance publique**

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ANTERIEURE
2. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE DU WAINAGE, 333.- MODIFICATION.- POUR DECISION.-
3. PROTOCOLE D'ACCORD RADAR. - FARCIENNES. - CARREFOUR ENTRE LA N568, LA N912 ET LA RUE DU WAINAGE. - POUR DECISION.-
4. ENERGIE.- CHARTE DES «COMMUNES ENERG-ETHIQUES ».- RAPPORT D'AVANCEMENT FINAL 2021.- DECISION A PRENDRE.-
5. COMMUNE DE FARCIENNES.- ENERGIE.- DECISION DE RECOURIR A NEOVIA POUR L'INSTALLATION DE MOYENS DE PRODUCTION LOCALE D'ENERGIE RENOUVELABLE ET DURABLE.- DECISION A PRENDRE.-
6. EXERCICES 2022 A 2025.- MARCHES CONJOINTS COMMUNE-CPAS-RCAF.- MARCHÉ DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE SERVICES.- CAHIERS SPECIAUX DES CHARGES.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- DEFINITION DU MODE ET DES CONDITIONS DU MARCHÉ.- DECISIONS A PRENDRE.-
7. SERVICE TECHNIQUE CADRE DE VIE ET INFRASTRUCTURES.- VEHICULE COMMUNAL BMQ445.- REMPLACEMENT DE L'ALTERNATEUR.- MESURE D'URGENCE.- COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL.- ADMISSION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
8. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN. - INTERCOMMUNALE DE SANTE PUBLIQUE DU PAYS DE CHARLEROI, I.S.P.P.C. - PARTENARIAT. - FORMATION DE BASE EN CULTURE MARAICHÈRE. - POUR DECISION.-

9. RENON DE LA PROVINCE DE HAINAUT.- CONVENTION D'OCCUPATION DE L'ESPACE PARKING, RUE HENIN 32. - POUR DECISION.-

10. ADMINISTRATION COMMUNALE.- ACQUISITION D'ADAPTATEURS SECTEUR POUR LES DETECTEURS DE CO2 POUR CERTAINS SERVICES ET LOCAUX COMMUNAUX, LES ECOLES COMMUNALES, L'ACADEMIE DE MUSIQUE, DE LA DANSE ET DES ARTS DE LA PAROLE ET DE LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE.- MARCHÉ DE FOURNITURES.- MESURE D'URGENCE.- COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL.- ADMISSION DE LA DEPENSE.- DECISIONS A PRENDRE.-

11. MARCHES PUBLICS.- CENTRALE D'ACHATS DU S.P.W. ET DE L'AVIQU.- CONVENTION D'ADHESION.- APPROBATION DU REGLEMENT D'ADHESION (CONVENTION) S'IL Y A LIEU.- DECISIONS A PRENDRE.-

12. SERVICE INFORMATIQUE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE.- ACQUISITION DE DEUX SERVEURS ET REMISE SOUS MAINTENANCE DE TROIS SERVEURS EXISTANTS.- MARCHÉ DE FOURNITURES.- DEFINITION DU MODE DE MARCHÉ.- CAHIER DES CHARGES SIMPLIFIE.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISIONS A PRENDRE.-

13. PERSONNEL COMMUNAL.- OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPES AU SEIN DES PROVINCES, COMMUNES, CPAS ET ASSOCIATIONS DE SERVICES PUBLICS .- POUR INFORMATION .-

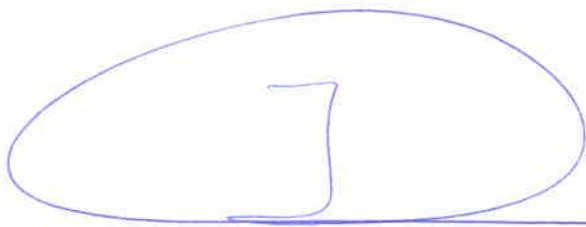
14. PLAN DE COHESION SOCIALE.- RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 ET MODIFICATIONS DU PLAN PCS3 .- DECISION A PRENDRE.-

15. ACCUEIL TEMPS LIBRE.- CONVENTION D'ORGANISATION DES PLAINES COMMUNALES.- DÉCISIONS A PRENDRE.-

16. FINANCES COMMUNALES.- ESCOMPTES DE SUBSIDES PROMIS FERMES.- DÉCISION A PRENDRE.-

17. SPW.- AVIS DE TUTELLE.- POUR INFORMATION.-

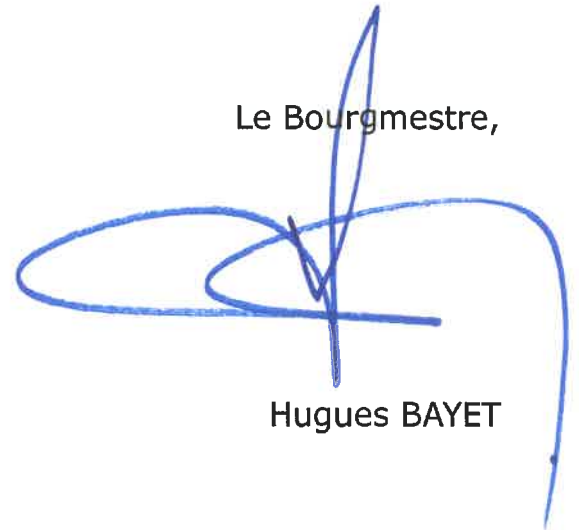
Par le Collège,  
Le Directeur général,



Jerry JOACHIM



Le Bourgmestre,



Hugues BAYET